



Un projet pilote de **3 éoliennes flottantes en mer**



Une **innovation mondiale**, installée à 17km au large du Golfe de Fos



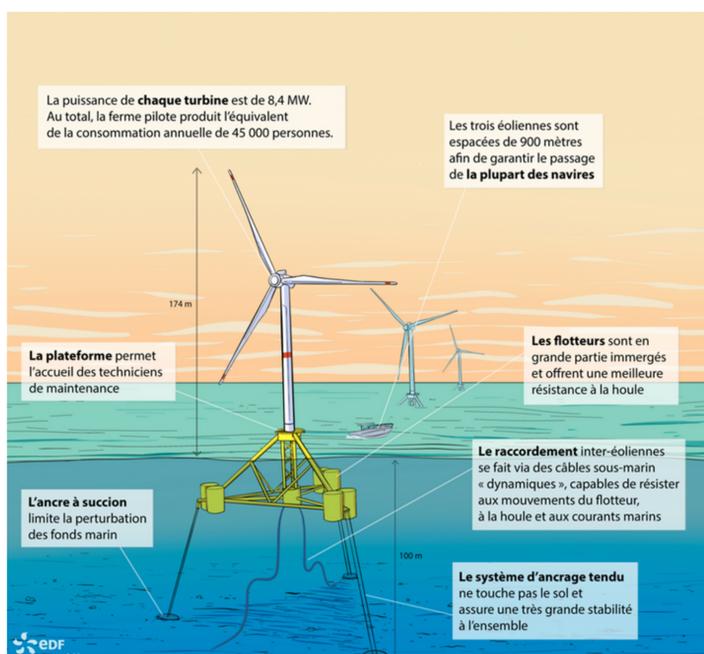
Une puissance installée de **25 MW** produisant l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de **45 000 habitants**



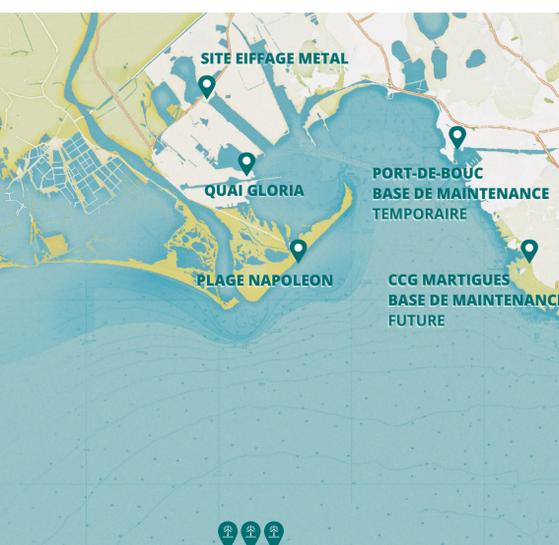
Un projet **conçu avec les acteurs du territoire** depuis 2011



L'installation des éoliennes en mer à l'**été 2023**



La zone d'implantation



La zone d'implantation des éoliennes et le tracé du raccordement ont été définies à l'issue d'une **concertation** avec les acteurs locaux et sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Elle tient notamment compte des pratiques de pêche professionnelle.

Elle se trouve à **17 km au large du Golfe de Fos**, située sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Cette zone réunit de nombreux atouts pour accueillir ce projet pilote :

- **Des fonds marins atteignant 100 mètres de profondeur** avec la possibilité d'aligner les trois éoliennes en limitant à moins d'1km² leur emprise sur le domaine maritime,
- **Une ressource en vent importante**, confirmée par des mesures réalisées sur site,
- **La proximité avec la Zone Industriale-Portuaire de Marseille-Fos** permettant d'accueillir sur différents sites les

opérations d'assemblage des flotteurs et de montage des éoliennes,

- **Un réseau public de transport d'électricité disponible à une distance raisonnable** pour raccorder le projet et injecter la production électrique,
- **Des enjeux environnementaux homogènes** avec le reste du Golfe du Lion, et à **l'écart des principales routes de navigation**, conformément aux études menées depuis l'origine du projet.

Le calendrier

2010	2012	2016	2019	2020/21	2022/23	PRINTEMPS / ÉTÉ 2023	DEBUT 2024
Naissance du projet du parc pilote	Début de la concertation locale Sélection du projet par la Commission européenne	PGL lauréat de l'appel à projets "Eolflo" de l'ADEME	Obtention de l' arrêté préfectoral Finalisation du design des flotteurs	Lancement de la fabrication des équipements et des premiers travaux de raccordement électrique à terre	Raccordement terrestre Assemblage des flotteurs Mise à l'eau des flotteurs	Montage des éoliennes sur les flotteurs et stockage des éoliennes flottantes au quai Graveleau Installation des ancres et lignes d'ancrage permettant de fixer les éoliennes au fond marin	Remorquage et connexion des éoliennes flottantes aux ancrages Pose des câbles permettant d'acheminer la production électrique vers le poste électrique RTE de Port-Saint-Louis-du-Rhône Mise en service et exploitation depuis la base de maintenance temporaire de Port-de-Bouc

Les suivis environnementaux

Les suivis environnementaux mis en place sur le projet de PGL ont pour objectif de **décrire précisément l'environnement** dans lequel va s'intégrer le parc pilote. Ces suivis permettent également d'évaluer si les incidences environnementales sont conformes à celles qui avaient été initialement prévues dans l'étude d'impact. Ils permettent enfin de **suivre la bonne efficacité des mesures de réduction et de compensation** des impacts.

Provence Grand Large est un projet pilote : à ce titre, il a pour mission d'obtenir un **retour d'expérience environnemental** et donc de **faire progresser les connaissances** sur ce milieu marin, particulièrement à l'écart des côtes et jusqu'à présent peu décrit. Il a pour but également de **tester la robustesse des nouvelles technologies** dédiée aux observations environnementales dans des conditions marines complexes. Parmi les suivis environnementaux, on peut citer par exemple le suivi biosédimentaire, le radar ornithologique ou encore le suivi de la mégafaune marine :

Le suivi biosédimentaire

Il s'agit d'aller **prélever des sédiments** (vase) afin d'**identifier et de quantifier les animaux** y vivant. Cette opération a été réalisée avant l'installation des éoliennes et sera **reconduite à l'identique** après leur installation. Au total

60 espèces au total ont été observées, un résultat assez faible comparativement à d'autres zones en Méditerranée. Pendant l'installation des éoliennes en mer, **la vie de ces animaux sera modifiée localement sur une courte période**. Ces espèces sont résilientes, elles **recoloniseront** vite la zone. L'étude d'impact avait qualifié cet impact **de faible à négligeable** sur ce volet.

Crédit : Emma Gouze



Le radar ornithologique

Un radar d'observation des oiseaux est installé sur la plage Napoléon afin de **détecter les mouvements des espèces volantes**. Ce radar sera ensuite **installé sur une éolienne flottante**. Les résultats d'observations permettront d'améliorer la **connaissance scientifique** sur l'activité des oiseaux dans cette zone (comportements, espèces, déplacements, etc.). Un **partage des résultats** est prévu avec la **communauté scientifique et nos comités de suivis** (associations environnementales, services du préfet, etc.)



Crédit : Biotopie

Le suivi de la mégafaune marine

L'objectif est d'**inventorier les oiseaux et mammifères marins** qui fréquentent PGL. En hiver, jusqu'à 40 dauphins ont pu être comptés au cours d'une même sortie. L'étude d'impact avait qualifié l'impact de PGL sur ces mammifères marins, **de faible à négligeable**. Concernant les oiseaux, c'est en été qu'ils sont plus nombreux dans les alentours de PGL. L'étude d'impact avait qualifié l'impact de PGL sur les oiseaux **de modéré à faible** du fait d'un risque de collision non nul. Les suivis vont se maintenir trois ans après la mise en service et permettront d'**évaluer si ce risque est avéré** et de **prendre les mesures le cas échéant**.



Crédit : Biotopie

Projet porté par



CPP Investments

Projet soutenu par



Projet construit avec

